

Equipe pluridisciplinaire :

- Deux médecins
- Un interne
- Un addictologue
- Un cadre de santé
- Des infirmiers spécialisés dans les soins de recours : TCC, rTMS, tDCS, ECT, ETP
- Deux infirmiers organisant les activités de soins de l'hôpital de jour
- Deux psychologues spécialisés en neuropsychologie
- Un assistant social
- Un ergothérapeute
- Un secrétaire

Capacité :

L'unité dispose de 4 places.



Informations pratiques :

renseignements et prises de rendez-vous.

Centre Hospitalier du Rouvray
4, Rue Paul Eluard - BP 45
76301 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
Tél. : **02 32 95 10 31**
Fax : 02 32 95 10 39
Courriel : **secretariat.start@ch-lerouvray.fr**

Horaires d'ouverture du secrétariat :
De 9h à 12h et de 13h à 17h
du lundi au vendredi.



Pour vous orienter au sein de l'établissement, vous pouvez vous adresser aux agents de l'accueil situés à l'entrée principale qui vous indiqueront l'emplacement de START.



Le CHU - Hôpitaux de Rouen, partenaire de notre service hospitalo-universitaire de psychiatrie.



Pôle ROUEN RIVE DROITE



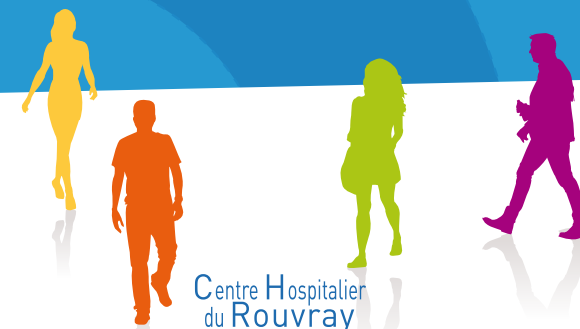
Service hospitalo-universitaire de psychiatrie :

START

Service de traitement à vocation régionale des troubles thymiques

- Alternative à l'hospitalisation
- Programme pour troubles de l'humeur
- Prescripteur généraliste ou psychiatre

*Document à destination des **professionnels.***



Centre Hospitalier du Rouvray
4, Rue Paul Eluard - B.P. 45 - 76301 Sotteville-lès-Rouen cedex
02 32 95 12 34 - www.ch-lerouvray.fr

Métropole Rouen Normandie



Indications thérapeutiques :

Ce programme s'adresse aux patients présentant des troubles de l'humeur sévères ayant résisté aux thérapies usuelles.

Objectifs :

Cette unité permet de proposer au patient une alternative à l'hospitalisation temps plein via un programme multifocal pour troubles de l'humeur complexes.

La prise en charge intensive et personnalisée combine des approches pharmacologiques, d'électrostimulation, psychothérapeutiques et d'éducation à la santé dans le but de :

- planifier des objectifs en rapport avec l'état thymique (retour des capacités hédoniques, amélioration de l'estime de soi, gestion du stress et de l'anxiété, prise en compte des troubles sexuels...),
- prendre en charge les comorbidités addictives (tabac, alcool,...),
- apporter réassurance et soutien,
- aider à la récupération des fonctions cognitives,
- établir des stratégies de résolution de problème,
- informer sur la maladie,
- améliorer l'observance.

Processus de prise en charge :

Une demande de prise en charge par le START peut être réalisée par un médecin généraliste ou psychiatre, hospitalier ou libéral. Elle doit être adressée au secrétariat, à l'attention des médecins responsables.

Le programme, l'intensité, la durée de la prise en charge sont élaborés par l'équipe du START, en fonction des besoins spécifiques du patient. Ils sont réévalués autant que nécessaire.

La prise en charge par le START est déclinée en trois phases principales. Le patient peut intégrer la démarche à n'importe quel moment du processus.

Phase 1 :

Patients en phase d'état, dépressifs ou hypomaniaques : Prise en charge quotidienne sur des demi-journées prenant en compte la variation nyctémérale du trouble.

Durée : 2 à 6 semaines.

Objectifs : contournement de l'hospitalisation, évaluation complète du trouble de l'humeur et des comorbidités, adaptation du traitement pharmacologique et/ou utilisation de techniques de neurostimulation : stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS), stimulation transcrânienne à courant continu (tDCS), thérapie cognitivo-comportementale (TCC), électroconvulsivothérapie (ECT), éducation thérapeutique du patient (ETP).

Phase 2 :

Patients en phase de rémission, de consolidation : Prise en charge mixte entre ateliers de phase 1 et ateliers spécifiques.

Durée 2 à 6 semaines.

Objectifs : Adaptation thérapeutique et/ou techniques de neurostimulation, TCC, éducation thérapeutique et remédiation cognitive.

Phase 3 :

Patients ayant des symptômes résiduels gênant leur récupération fonctionnelle (tels que l'anhédonie, des troubles attentionnels, des troubles des fonctions exécutives...) : Ateliers spécifiques.

Durée 4 à 20 semaines

Objectifs : Prise en charge des symptômes résiduels et réhabilitation psychosociale.

